#### Education prioritaire : une réforme porteuse d’ambition

COMMUNIQUE DU SNES NATIONAL

Le Ministre de l’éducation nationale a présenté au Conseil des Ministres, ce mercredi 15 janvier 2014, les axes d’une rénovation de la politique d’éducation prioritaire.

Les personnels, qui se sont beaucoup investis dans les Assises de l’éducation prioritaire, attendaient depuis longtemps une relance qui rompe radicalement avec le dévoiement à l’œuvre depuis 2006, encore accentué avec la mise en place du programme ECLAIR.

Les très fortes inégalités scolaires qui n’ont cessé de se creuser depuis cette période marquent rudement la France et imposent une réponse forte et ambitieuse à la hauteur des enjeux. Le plan du Ministre ne retient ni la délabellisation de tous les établissements ni la concentration de l’EP sur un tout petit nombre de réseaux, comme le prônaient certains ; il s’approche des propositions que les personnels ont exprimées et que le SNES et la FSU, ont portés tout au long de ces derniers mois de concertation

* Une carte en deux cercles qui réponde à tous les établissements qui doivent être soutenus à la hauteur de leurs besoins ;
* Un véritable plan de formation initiale et continue en faveur des personnels ;
* Du temps libéré pour permettre le travail collectif des équipes ;
* Un renforcement des Vies Scolaires et la création d’un poste d’infirmière dans chacun des réseaux du noyau dur ;
* Des personnels mieux reconnus avec une indemnité revalorisée.

Le SNES veillera à ce que la mise en œuvre de ce plan soit à la hauteur des ambitions exprimées avec :

* La définition de critères transparents et concertés qui permettent de déterminer tous les établissements qui sont confrontés à des difficultés sociales et scolaires, y compris les lycées, généraux, technologiques ou professionnels dont l’articulation avec les collèges est essentielle pour assurer un parcours de réussite de tous les élèves ;
* La mise en place d’équipes pluri-professionnelles complètes qui aient les moyens d’accompagner les élèves ;
* La possibilité pour les personnels de tous les établissements de l’éducation prioritaire de bénéficier de temps libéré dans leur service pour travailler en équipe ;

Le SNES demande que les mesures liées au label ECLAIR, qui ont gravement atteint la cohésion des équipes, soient supprimées dès cette année (recrutement local, lettre de missions) ; que des instructions soient données sans attendre la rentrée 2014 pour que la part modulable de la prime ECLAIR soit répartie entre tous les personnels.